



www.sauvevanges.fr

SAUVESSANGES

Bulletin Municipal n°5 - 2019

Photo Airshow



PRIX DEPARTEMENTAL



TOITURE MAIRIE

VIE MUNICIPALE

VIE ASSOCIATIVE

AGENDA

INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE

p.3

Edito

p.4

Budget

p.6

Evènement 2018

p.7

Actions 2018

p.8

Projets 2019

p.9

Vie Municipale

p.13

Maisons Fleuries

p.14

Urbanisme

p.16

Parc Livradois Forez

p.17

Bibliothèque

p.18

Vie Associative

p.26

Etat Civil

p.27

Infos/
Renseignements

p.30

Festivités 2019



MAIRIE

☎ 04 73 95 94 29

✉ sauvessanges.mairie@wanadoo.fr

@ <https://www.sauvessanges.fr>



Le mot du Maire



Chers résidents et habitants de Sauvessanges,

Vous informer de notre travail, de nos réalisations, de nos projets, tel est le but du contenu de ce bulletin que nous avons élaboré avec les membres de la commission.

Plus que jamais, nous devons mettre en avant les nombreux atouts de notre commune, en poursuivant inlassablement nos efforts, avec cette ambition permanente d'agir pour le bien être de chacun et de tous malgré un contexte économique difficile.

Comme chaque année ce bulletin vous informe sur la vie communale, les investissements réalisés et les actions engagées. Les travaux de réfection de la mairie sont terminés, la toiture a retrouvé sa couleur d'origine grise... L'un des projets le plus important de 2019 sera la réhabilitation de la maison du Bourg dont la réalisation va permettre de proposer diverses activités au rez-de-chaussée et un logement locatif à l'étage.

La démarche d'adressage se poursuit dans l'objectif de dénommer et numéroter les voies communales. L'enjeu est de faciliter le service postal, les livraisons, les services de secours... Votre participation à cette réflexion sera la bienvenue lors de réunions organisées au printemps où vous pourrez formuler des propositions sur le nom des voies.

Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne qualité de vie de notre commune que ce soit les administrés, pour le petit patrimoine, le fleurissement mais aussi les commerçants, les artisans et ainsi que les nombreux bénévoles d'associations.

Les associations que je remercie pour la rédaction de leurs articles mais surtout pour leur dynamisme et leur implication dans les activités qui assurent l'animation de notre village tout au long de l'année contribuant au mieux « vivre ensemble ».

Je suis très fier d'être l'animateur d'une équipe engagée, de pouvoir compter sur des adjoints et des conseillers municipaux qui accomplissent quotidiennement un travail important, aidé par l'ensemble du personnel communal qui participe activement à la vie de la collectivité par un service de proximité rendu.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, je suis à leur disposition et à leur écoute pour tout renseignement utile.

Même si l'année est déjà bien commencée, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale une très belle année 2019.

Bonne lecture à tous,
Didier ARDEVOL

HORAIRES

LUNDI : 9h à 12h

MARDI : 9h à 12h et 14h à 17h

MERCREDI : 9h à 12h

JEUDI : 9h à 12h

VENDREDI : 9h à 12h

SAMEDI : 9h à 12h (1^{er} et 3^{ème})

Permanence du maire

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois
de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous

Merci 

Un grand merci aux personnes qui nous ont permis de diffuser leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.

Le budget communal 2018

■ Charges à caractère général : 106 690 €

Dans cette rubrique figure tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la commune :

Eau, électricité, éclairage public, carburants, combustibles, entretien voirie, bâtiments, terrains, fournitures diverses, maintenance logiciels, assurances, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts fonciers

■ Charges de personnel : 208 468 €

Salaires et charges des employés communaux et agence postale

■ Charges de gestion courante : 81 144 €

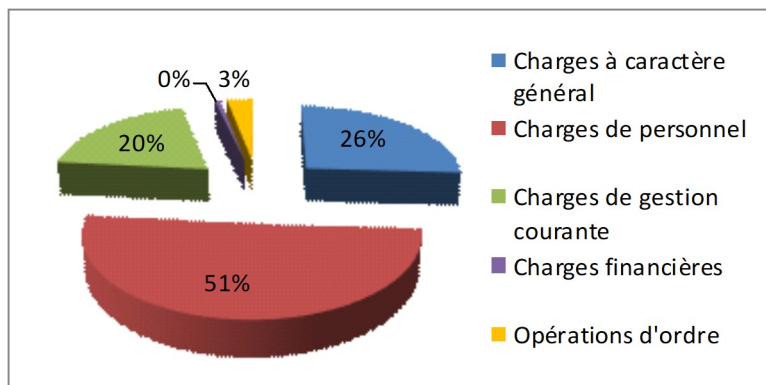
Cotisations aux différentes structures intercommunales (SDIS, SIVOM, PARC), subventions aux associations et au CCAS, indemnités des élus.

■ Charges financières : 2560 € (Intérêts emprunts)

■ Opérations d'ordre : 12 396 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

411 258 €



■ Produits de services : 11 250 €

Recettes camping, redevance occupation domaine public, provisions sur charges chauffage

■ Impôts et Taxes : 178 626 €

Taxes d'habitation et taxes foncières payées par les ménages, attribution compensation versée par la com com ALF, taxe droits mutation.

■ Dotations, subventions, participation : 260 581 €

Dotation globale de fonctionnement (DGF) ; ces dotations sont versées par l'Etat.
Participation Poste frais agence postale

■ Autres produits de gestion courante : 29 771 €

Revenus des immeubles : Location des appartements, du commerce et salle polyvalente

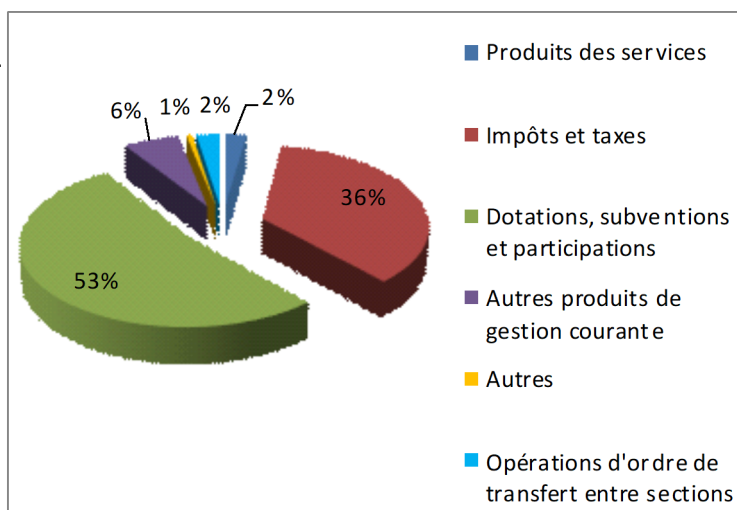
■ Autres : 3237 €

Dégrèvement taxe foncière, remboursement assurance.....)

■ Opérations d'ordre entre sections : 12 396 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

495 861 €



Le budget d'investissement

BATIMENTS

Toiture mairie : 104 754 €

Subventionné à 55% (Etat et Conseil départemental)

Réhabilitation maison centre bourg :
15 012 € (honoraires et diagnostics)

Mise aux normes électricité salle des fêtes

Installation ligne internet bibliothèque

Total : 1761 €



VOIRIE COMMUNALE

1. Travaux d'enrobé réalisés par l'entreprise EUROVIA sur les chemins de :

- ◆ St Flour à La Viveille
- ◆ Ferry à Rochette Ribier

2. Enduits bi couche sur chemins du Pinet et Loubardanges

Montant total des dépenses : 148 800 €

Subventionné à 25% par le Conseil Départemental



ECLAIRAGE PUBLIC

Mise en conformité du réseau dans les villages avec baisse de l'intensité

Dépenses : 27 906 € financé par le SIEG à 25% soit 6 977 €

+ Certificats Economie Energie : 15 900 €

Reste à la charge de la commune : 5 029 €



Autres dépenses

Remboursement emprunt : 14 049 €



Réfection de la toiture





CENTENAIRE GUERRE 14-18

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, Mr le Maire entouré des enfants de l'école, des conseillers municipaux, des porte-drapeaux, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de la population se recueillaient devant le monument aux morts.



Après le dépôt de gerbe et l'ouverture de la cérémonie par le ban, les élèves ont rendu hommage en déposant un petit soldat confectionné en pâte à sel et ont ensuite lu les paroles de la chanson du soldat de Florent Pagny.



Témoignage d'un ancien poilu....

Après lecture du message officiel, c'est avec émotion que Mathieu Couzoulon lisait à son tour une lettre de son arrière-grand-père, Jean-Baptiste ALLARD.



A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur servi à la salle

Hommage à nos soldats



Après l'appel de chaque nom retentissait une sonnerie aux morts pleine d'intensité et d'émotion soulignant que le souvenir des soldats de la Grande Guerre reste à jamais présent dans la mémoire de tous. La Marseillaise clôturait ce centenaire commémoratif devant une assemblée attentive et émue.

Actions 2018

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



REUNION SYNDICAT DES EAUX et ALF



Une réunion sur la compétence assainissement non collectif a eu lieu en mairie le 21 septembre 2018 en présence de Jean-Claude DAURAT, Président de la Communauté de communes ALF, de Sylvain Dejoux, Directeur du Syndicat des Eaux du Velay, de Didier Ardevol et de son adjoint Serge Midroit. Suite à cette réunion et depuis le 1^{er} janvier 2019 le service du SPANC est géré par la communauté de communes ALF sur tout le territoire de la commune.



Le SPANC continue ses tournées de vidange de fosses avec le prestataire SARP CENTRE EST. Les usagers peuvent s'inscrire directement au SPANC d'Ambert. Prochaines tournées mars-avril.

Des aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental peuvent être accordées pour l'assainissement individuel sous certaines conditions.

Les personnes peuvent s'adresser à :

Contact SPANC Aurélie RIBES :

04 73 82 76 95

Château eau du Pinet

Le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay a effectué de gros travaux à partir du réseau du Pinet : construction d'un réservoir avec station de pompage. Cette interconnexion permet l'alimentation des villages de Cottes - Amour - La Viveille - St Flour et Portail (ces villages étaient jusqu'alors alimentés par les captages situés au Dansadou).



Eclairage terrain de pétanque



Une convention a été signée avec le SIEG pour la rénovation de l'éclairage public à l'intérieur du camping et l'installation de l'éclairage du terrain de pétanque

Installation de bornes



Projets 2019

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Réhabilitation du centre bourg

Depuis plusieurs années nous travaillons sur la redynamisation du centre bourg. Jusqu'alors nous avons travaillé sur le projet du site des Notes et désormais nous concrétisons le projet de réhabilitation de la maison située dans le Bourg afin de pouvoir accueillir des services et proposer un logement en location à l'étage. Nous avons identifié des besoins pour des professions médicales mais aussi des services de proximité.

En lien avec la référente santé au Pays de la Vallée de la Dore et la chargée de mission du Parc, il est prévu dès le début de cette année de rencontrer les professionnels qui exercent dans les communes proches et connaître les potentiels d'installation ou de collaboration. Le rez-de-chaussée sera donc aménagé pour un local partagé et modulable selon les activités qui s'installeront. A l'étage sera créé un logement T3 qui correspond à une demande récurrente sur la commune.



Le permis de construire a été déposé et les travaux sont prévus en mai pour environ un an.

Poursuite de la démarche d'ADRESSAGE

La démarche engagée en 2018 se poursuit....

La commission en charge de l'adressage a réalisé un diagnostic, des vérifications ont été faites sur plans afin d'identifier les voies à créer (route, chemin, impasse....) et les habitations à numéroter. La commission a opté pour la numérotation métrique, méthode vivement conseillée en zone rurale.

**Nouvelle
dénomination
des voies
et numérotation
des habitations**

Il faut désormais :

- créer des adresses normées, qui répondent à un cadre et à des règles bien précises.
- réaliser un tableau de classement des voiries, chaque voie doit être nommée et délimitée sur un plan.



Des réunions vont être organisées au printemps par secteur et par hameau pour échanger avec les habitants sur le nom des voies.



La commission a invité Mr BOROWY pour faire part de son expérience professionnelle et donner quelques conseils dans la méthodologie

Les membres de la Commission : Didier Ardevol, Fabien Pitavy, Henri Allard, Patrick Bordet, Stéphanie Ardevol



CCAS

Les délégués : Annie JOUVET - Pascal ROUSSET - Gilbert OLLIER - Jérôme BREUIL



Un repas convivial réunissant les aînés de la commune

Samedi 17 novembre, 73 personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour le repas annuel offert par la Municipalité aux personnes de plus de 70 ans en résidence principale. Accueillis par Mr le Maire en présence des délégués du CCAS, les convives étaient ravis de se retrouver pour discuter et partager un moment chaleureux autour d'un bon repas concocté par M. BERAUD de la Chaulme. M. le Maire a souhaité la bienvenue au douze nouveaux septuagénaires. Les personnes qui n'ont pas participé à ce repas ont été destinataires d'un colis distribué courant décembre.



Le colis du CCAS c'est aussi l'occasion de rendre visite aux personnes hospitalisées. Les résidents apprécient ce moment très attendu et convivial pour discuter et demander des nouvelles fraîches du pays.

Actuellement 12 personnes de la commune sont en maison de retraite ou en foyer logement.



Bonne retraite Daniel !

Samedi 24 février, la Municipalité fêtait le départ en retraite de Daniel Libercier, agent d'entretien, en présence de sa famille, d'anciens élus et de ses collègues de travail.

Entré dans la collectivité en 1999, M le Maire l'a remercié pour ses 17 ans et demi de service, soulignant sa gentillesse, son volontariat et sa ponctualité. Il va surtout manquer aux personnes du Bourg qui le voyaient passer avec sa brouette, avec toujours un petit mot à dire à ceux qu'il croisait. Après lui avoir souhaité une bonne et heureuse retraite, tout le monde a trinqué en son honneur en toute convivialité



Vœux de la municipalité

C'est devant une très nombreuse assemblée que Didier Ardevol a présenté ses vœux en présentant les actions menées sur l'année écoulée et les projets en cours. Ce fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux huit nouveaux habitants et aux trois nouveaux nés de la commune.

Avant le vin d'honneur, le jury des maisons fleuries a remis les prix aux participants du concours.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

En 2018, de nouveaux habitants se sont installés en résidence principale sur la commune. Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. et Mme BOIVIN à la Viveille
- Mr et Mme FERREOL à La Valette
- Cindy et Quentin VARENNE à Sermoulis
- Sarah BREYSSE et Benoit FERNANDEZ à Mayaux



Belle affluence au marché de Noël

Pour la troisième année consécutive, le public était au rendez-vous pour le marché de Noël organisé sur la place par la Municipalité. Les étals des exposants étaient variés et proposaient de nombreux produits locaux : miel, pain d'épices, escargots, fromages, terrines, légumes...

L'artisanat était aussi bien représenté avec des créateurs de bijoux, d'objets décoratifs, objets en bois sans oublier la table de l'école avec en vente de belles décorations de Noël.



Balade en calèche avec le père Noël !

Chacun a pu faire ses emplettes de fin d'année et profiter d'une petite balade en calèche tandis que les enfants participaient à différents ateliers : maquillage, sculpture sur ballons, lettre au père Noël.... Ils ont été surpris par l'arrivée du Père Noël qui s'est prêté au jeu des photos souvenir.



Vin chaud, boudin aux pommes, crêpes servis par l'association des Jeunes ont été fort appréciés durant cette journée.



Atelier de maquillage proposé par Cassandre de la Compagnie Fripon le Fol de Clermont Fd.





Ma commune au naturel

La commune a été récompensée d'un prix d'encouragement au concours « **ma commune au naturel** »

Succédant à « Villes et villages fleuris », un nouveau label prend désormais en compte de nouvelles exigences, notamment en matière d'environnement. Ce label atteste l'effort collectif consenti pour améliorer la qualité du cadre de vie, l'image de la commune et l'accueil, l'économie locale, le lien social, et bien sûr l'environnement. Lors de l'évaluation, le jury départemental prend en compte la dimension, la population, les spécificités de la commune.



Cela s'articule autour de quatre thèmes : Connaissance et promotion de la démarche, visite du jury ; patrimoine végétal et fleurissement ; mesures en faveur du développement durable et de l'environnement, qualité de l'espace public ; analyse par espace.

La démarche inclut des conseils et interventions techniques de professionnels et des ateliers de formation, apportant aux communes des clés et des outils pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Dans le département 65 communes se sont engagées et 51 d'entre elles ont été labellisées .

Vendredi 03 août, le jury a été accueilli par Monsieur le Maire , Isabelle Mosnier de la commission Habitat et cadre de vie et de Paul Breuil, agent communal en charge du fleurissement .

Les intervenants de la commune ont ainsi présenté les massifs constitués dans le bourg ensuite la visite s'est poursuivie à Sauvessannelles afin de faire découvrir au jury le hangar et la chapelle qui ont été réhabilités grâce à un effort collectif des habitants du village. Une belle réussite qu'il convient de souligner ; BRAVO à tous !



Taille, plantation et greffe d'arbres

Venez apprendre à tailler, greffer, choisir vos propres greffes, et planter vos arbres fruitiers pour un verger durable et productif !



En partenariat avec le CEN une demi journée sera organisée le **29 mars** afin d'apprendre les bons gestes de taille et d'entretien de fruitiers mais aussi d'intervenir dans les vergers laissés à l'abandon. Ces interventions permettent de redécouvrir des variétés de fruits oubliées et même parfois complètement inconnues et de répondre à toutes les questions ;

Quand faut-il greffer les fruitiers ? Comment choisir et garder les greffons ? Comment choisir un porte-greffe ? Comment greffer en fente ou à l'anglaise ? Quand et comment planter un arbre fruitier ?...

Pour les personnes intéressées, contacter la mairie



Concours Maisons fleuries

SITE INTERNET

www.sauvesse.com



Le concours des maisons fleuries organisé par la Municipalité est devenu désormais incontournable. Il récompense les habitants qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, contribuent à l'embellissement de notre village. Lors de sa visite de cet été, le jury a effectué un parcours très agréable, ponctué de belles surprises. Plusieurs coups de cœur ont séduit les membres du jury qui ont constaté que le fleurissement était de bonne qualité et que de nouveaux aménagements fleuris avaient été créés.

Cette année, 17 participants étaient inscrits, mais comme l'a souligné Isabelle Mosnier, membre de la Commission « Cadre de vie », bon nombre d'habitations bien fleuries non inscrites auraient mérité une récompense. En ce qui concerne les potagers, le jury a pu admirer des jardins remarquables en terme de diversité de légumes cultivés, de bonnes pratiques de jardinage et de l'esthétique même du jardin. La remise des prix du concours s'est déroulée lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2019 où chacun a pu échanger sur sa passion commune. Un bon d'achat a été offert à chaque participant.

Palmarès

Catégorie Maisons Fleuries

1er prix : Marie-Claude EQUIS de Tourris

Catégorie Jardins Fleuris

1er prix : Marie-Louise AYEL de Cottes

Catégorie Potagers

1er prix : Bernard BRET de La Vialle



Bravo à tous les participants ! Par votre dynamisme, votre créativité...vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie mais vous mettez également notre commune en valeur.

Urbanisme

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

ADIT 63

Depuis le 1er janvier 2018, l'ADIT 63 gère l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants et ne disposant pas de leur propre service instructeur.



Le Conseil Municipal et l'ensemble des communes de la Vallée de l'Ance ont demandé à la communauté de communes ALF d'engager une procédure d'évolution du PLUI, trop contraignant pour ceux qui veulent rénover ou faire construire, afin qu'il corresponde mieux aux enjeux du territoire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5 m² au sol
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire
- les petites éoliennes
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m



Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension*, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines dont la couverture est inférieure à 1,80 m (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Toutefois, par exception à la règle précitée ([Le décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011](#)), les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à architecte.

Dans tous les autres cas, et en dehors des zones U, le champ d'application général du permis de construire et de la déclaration préalable est maintenu. Par conséquent, dès lors qu'un projet de construction excèdera 20 m² de SP ou ES une demande de permis de construire devra être déposée.



Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification de l'urbanisme avec l'ambition principale de renforcer l'attractivité du territoire. Le SCoT Livradois-Forez se donne pour objectif d'accueillir dans de bonnes conditions, les nouveaux habitants tout en renforçant les centralités du territoire pour garantir à tous un accès aux commerces, services et équipements de proximité, tout en valorisant les ressources locales et en favorisant le développement des activités et de l'emploi.

Les orientations du projet ont été définies par délibération du Comité Syndical en date du 21/01/19.

Ce projet sera soumis à enquête publique.

Les documents relatifs à ce projet sont consultables sur le site

<http://www.scot-livradois-forez.fr/exprimez-vous/>

Le SCoT Livradois-Forez

Un territoire regroupant
au 1er janvier 2017...

102 communes puydômoises
(dont 84 situées dans le périmètre classé
«PNR Livradois-Forez»)

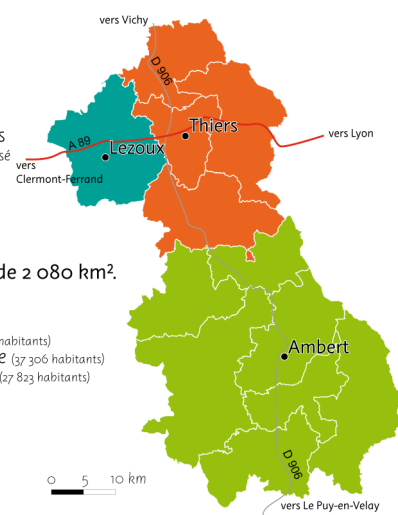
3 intercommunalités
83 276 habitants*

... sur un territoire de plus de 2 080 km².

■ Entre Dore et Allier (18 147 habitants)
■ Thiers Dore et Montagne (37 306 habitants)
■ Ambert Livradois-Forez (27 823 habitants)

*population municipale 2013

Sources : BD TOPO®© PNRLF
© Parc Livradois-Forez Janvier 2017



Contact : Clémentine LHUILLIER

Syndicat mixte du Parc naturel régional
Livradois-Forez

Maison du Parc – 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont – Tél : 04 73 95 57 57

info@parc-livradois-forez.org - www.parc-livradois-forez.org

Le site « l'actualité du SCoT Livradois-Forez »
www.scot-livradois-forez.fr

Gestion forestière



Un animateur territorial forestier, Maxime AUBERT, est à votre disposition sur le terrain pour vous apporter toute son expertise technique et son savoir-faire en matière forestière.

Poursuite de l'animation forestière

A l'initiative de la Communauté de communes d'Ambert Livradois Forez et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une animation territoriale forestière a été lancée à compter du 1^{er} juillet 2018 sur l'ensemble du territoire intercommunal, afin de faire suite à celle précédemment réalisée par le CRPF.

La mise en œuvre de cette politique d'animation permet aux propriétaires forestiers des communes d'Ambert Livradois Forez de bénéficier de conseils gratuits et de réunions d'informations visant à apporter des réponses concrètes à des thématiques forestières aussi variées que le reboisement, la fiscalité ou encore les aides forestières mobilisables dont celles du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Contact :

Maxime AUBERT

Animateur territorial forestier

Tel : 06-98-73-56-61

Mail : maxime.aubert@puy-de-dome.fr



Mais au fait, le Parc qu'est-ce que c'est ?

Une association constituée en 1982 par quelques élus de toutes sensibilités politiques est à l'origine du Parc naturel régional Livradois-Forez. En 1984, un syndicat mixte de préfiguration du Parc est mis en place. Après agrément du ministère de l'Environnement, **le Parc Livradois-Forez est créé le 4 février 1986**. Il est le 22^e Parc naturel de France et l'un des plus grands en superficie et en nombre de communes. Il regroupe aujourd'hui 168 communes, 11 intercommunalités, les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et la région Auvergne Rhône-Alpes. Son siège se situe à Saint-Gervais-sous-Meymont.

La Charte pour fondement

Chaque Parc définit un projet de territoire en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles, culturelles et humaines de son territoire. Ce projet est présenté dans un document officiel : la Charte. Celle du Parc Livradois-Forez est résumée en une

phrase : ***Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement.***

Après une procédure de validation de la Charte faisant intervenir une enquête publique, le vote des collectivités, l'avis du Conseil national de protection de la nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des ministères concernés, le classement *Parc naturel régional* est attribué par décret du premier ministre pour une durée de 15 ans renouvelable.

Le décret du Parc Livradois-Forez a été renouvelé en 1998 et en 2011. Il est valide jusqu'en 2026.



Des missions définies

Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages, mais fragilisé par la dévitalisation rurale. Cinq missions lui sont confiées, définies par le code de l'environnement :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales.

Un Parc naturel régional n'a pas de pouvoir de police : il ne peut ni interdire, ni obliger, ni verbaliser. Ses méthodes de travail sont la sensibilisation, la concertation, la pédagogie, la co-construction et l'échange.

Où rencontrer les élus et l'équipe technique du syndicat mixte du Parc ?

Chacune des communes du Livradois-Forez a désigné un(e) **délégué(e) au Parc** au sein de son conseil municipal. **Isabelle MOSNIER** est déléguée de la commune de Sauvessanges et membre du Comité Syndical du Parc.

Les vice-président(e)s du syndicat mixte sont les interlocuteurs privilégiés d'un secteur du territoire. **Corinne MONDIN** est la correspondante pour la Vallée de l'Ance.



HORAIRES

- Mardi : 14h à 15h
- Jeudi : 10h à 12h
- Dimanche (1er du mois)
de 10h30 à 12h

Inscription gratuite

Depuis le 1^{er} janvier 2019, a bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de la communauté de communes Ambert Livradois Forez. Elle propose un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants. Le prêt et l'inscription sont gratuits. Vous pouvez compter sur l'accueil et le conseil de Régine NAVARRO, Isabelle DUBUIS, bénévoles et Stéphanie ARDEVOL.

Des animations ponctuelles pour les enfants....

En février, à l'occasion de Mardi Gras, histoire de renouer avec la tradition, la bibliothèque avait organisé à la salle des fêtes un après-midi récréatif pour les enfants déguisés avec de beaux costumes, ils n'ont malheureusement pas pu défiler dans le Bourg, faute à la météo. Alors tout le monde est resté à la salle pour faire des jeux, danser et manger des crêpes fait maison.

Raconte- moi une histoire....

En fin d'année, les enfants de l'école st Joseph ont assisté à un spectacle offert par la bibliothèque en partenariat avec le réseau des médiathèques ALF. Frédérique LANAURE, conteuse et comédienne a plongé les enfants au cœur de son répertoire à travers des contes loufoques et grinçants, légendes mystérieuses devant un public captivé et attentif.



Frédéric LANAURE, conteuse



LA SEMAINE DU GOÛT



Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves se sont rendus à la salle des fêtes pour participer à différents ateliers préparés par Stéphanie. Au menu : atelier des 5 sens, jeux sur l'alimentation et les pommes, préparation d'une salade de fruits du monde avec des fruits de chaque continent que les enfants ont pu déguster au goûter.



La bibliothèque a accueilli les élèves de l'école maternelle d'Eglisolles accompagnés de leur maîtresse Patricia Jury et de leurs aides maternelles. Dans le cadre du Livre Elu Jeunesse en Livradois Forez auquel l'école participe, les enfants avaient apporté une production plastique réalisée en lien avec le thème « mon voisin paysan ». Puis Stéphanie leur a présenté le second livre de la sélection : « la ferme des dinos », lecture mise en scène avec une marionnette de dinosaure captivant le jeune public. Un beau moment de plaisir partagé.

Vie Associative

La Municipalité à l'écoute des associations



Commission « Vie Associative »

La commission Vie associative a réuni les associations de la commune samedi 19 janvier afin d'échanger et de faire un bilan des manifestations des années précédentes et de connaître les attentes et les besoins de chacun.

M. le Maire a rappelé notamment les aides du Conseil Départemental dans le cadre de la DALD (Dotation d'Animation Locale Décentralisée) réservées en priorité aux associations locales pour l'animation du territoire.

Des tables pliantes et bancs vont être achetés grâce au bénéfice du Comice et seront à disposition de chacune des associations de la commune.

Jeux inter clocher....

de l'entrain et de la bonne humeur

En cette 3ème année des jeux inter clocher, c'est Sauvessanges qui a accueilli les communes de Saillant, St Anthème, St Just, St Clément et St Romain. L'Association des Jeunes a organisé ses jeux au Bandier le samedi 11 août et a su motiver une équipe d'une quinzaine de personnes. Devant un public nombreux venu soutenir leurs favoris, les 6 équipes se sont affrontées avec plein d'entrain et de bonne humeur. Malgré leur détermination les participants sauvessangeois n'ont pas remporté le trophée. C'est St Anthème qui, l'année prochaine, le remettra en jeu.



L'incontournable tir à la corde

Les randonneurs ont bon pied !



Balade à St Pal de Senouire

A l'initiative de quelques uns au départ, ils sont maintenant une trentaine de marcheurs à arpenter des dizaines de kilomètres à travers les chemins de la commune et des environs tous les vendredis après-midi. Si vous êtes adepte de la marche, n'hésitez pas à rejoindre le groupe et venez découvrir les beaux paysages de notre territoire au gré des saisons dans une ambiance très conviviale avec une petite collation à l'arrivée. RDV au départ sur la place tous les vendredis à 13h30.



Ecole St Joseph

Une petite école dynamique

L'école Saint Joseph accueille cette année 24 élèves. Mme DE ALMEIDA Jessica fait sa première rentrée au sein de notre établissement auprès des maternelles-CP où elle peut compter sur la présence et le soutien de Sylvie MIDROIT (ASEM). Mme Cécile GALLON enseigne toujours auprès des CE-CM et assure conjointement la direction avec Mme DUCROCQ Aline. Cette année nous avons une co-direction car Mme DUCROCQ Aline suit en parallèle une formation d'enseignante spécialisée dont l'enjeu est de pouvoir accueillir à l'école, tous les élèves, quelles que soit leurs difficultés et d'accompagner leurs familles et l'équipe éducative. Une petite école mais qui reste dynamique autour de différents projets.



Un engagement citoyen

Le projet pour cette année scolaire 2108/2019, est d'obtenir le label Eco-Ecole sur le thème des déchets. Les enfants sont les premiers acteurs de ce projet avec différentes actions menées au sein de l'école.



Depuis la rentrée 2018, les Sœurs de Saint Joseph qui accompagnaient l'école, par le biais notamment de son délégué et secrétaire général, M. Yvan KERLOC'H, ont souhaité confier l'école à la Tutelle diocésaine du Puy en Velay. Le choix de cette nouvelle tutelle s'est fait en cohérence avec les autres établissements du réseau de l'Ance à l'Andrable.

La dévolution a été célébrée le 30 novembre en présence de M. KERLOC'H, M. FERRY, directeur diocésain, notre maire, Didier ARDEVOL, le père MISSONNIER, Sœur Geneviève, ainsi que de nombreux parents et amis de l'école, APEL, représentants de l'OGEC, actuels ou anciens membres, et bien sûr des enfants qui ont proposés des chants et gourmandises à partager.

C'est l'occasion de remercier la municipalité pour son soutien précieux pour notre école et toutes les personnes qui s'investissent de quelle façon que ce soit. Merci à tous.

Cette année nous remplaçons le concours de belote par un repas spectacle (chansons et danse) ouvert à tous, le dimanche 31 mars 2019 à midi. Nous vous attendons pour un moment convivial et de détente !

Sur l'année scolaire 2017/2018, les enfants ont pu réaliser un film d'animation sur la moule perlière en collaboration avec le Ciné Parc. Ce film est diffusé avant toutes les séances du Ciné Parc.



Conférence avec les élèves en présence de Sylvain Vrignaud, malacologue (expert en mollusque)

Les actions de l'APEL

L'APEL est toujours prête à se mobiliser pour l'école en organisant de nombreuses manifestations et actions dont le but est d'aider au fonctionnement de l'école, de financer du matériel et des sorties et voyages scolaires. Parmi ces actions a eu lieu le trail en octobre qui connaît un succès grandissant chaque année ! Toujours plus de concurrents : 191 coureurs, 87 marcheurs et 35 enfants, soit 313 participants. A cette occasion, nous tenions à remercier tous les bénévoles (plus nombreux eux aussi) qui ont participé à la réussite de ce trail. Le prochain aura lieu le dimanche 13 octobre 2019. Nous organisons également des ventes de pizzas tout au long de l'année, une vente de chocolats a eu lieu avant les fêtes de fin d'année et une vente de fleurs aura lieu courant mai. Comme chaque année également, l'Arbre de Noël fut un moment familial et de partage autour d'un spectacle offert aux enfants par la municipalité et l'APEL. Puis à leur tour, les élèves nous ont présenté des chants et ont reçu la visite du Père Noël ! Merci à eux et à l'équipe éducative.

Le bureau de l'APEL

Présidente: Marie-Edith PITAVY
Vice Pdte : Céline CALMARD
Secrétaire : Marlène BADOIL
Secrét Adjoint : Aurélie ROCHE
Trésorière : Angélique PEYRON
Trésor Adj: Karine POTCHTOVICK

Le bureau de l'OGEC

Présidente : Chantal BORDET
Vice Pdte : Mireille QUATRESOUS
Trésorière : Cécile QUATRESOUS
Secrétaire : Mickaël BERNARD
Secrét Adj : Murielle QUATRESOUS



CLUB DU BEL AGE

Le « Club du Bel Age » est toujours aussi dynamique avec 78 adhérents. Les nombreuses manifestations en sont le témoignage.

Début d'année 2018 a eu lieu la traditionnelle fête des rois. Le temps n'étant pas de la partie, une cinquantaine de personnes ont pu déguster la brioche accompagnée de chocolat, cidre et café. Les plus chanceux se sont vu remettre la couronne des rois après avoir trouvé la fève. Ce rendez-vous était l'occasion pour le président de présenter ses vœux, de remercier l'ensemble du bureau, de faire la lecture du bilan financier. Une minute de silence fut observée en mémoire des 4 membres disparus en 2017. La soirée se termina par jeux de cartes et jeux de société .

Mardi 6 Mars à la salle des fêtes, 52 gourmands se sont retrouvés pour fêter Mardi Gras. La dégustation des bugnes fut largement appréciée, d'autant plus que cette année, la préparation de celle-ci était réalisée par Nicole Picard, la secrétaire de l'association. Un grand merci puisque ce n'est pas moins de 5 kg qui ont été appréciés en un temps record .

Le repas de printemps a eu lieu Mardi 15 Mai à la salle des fêtes pour une première. Comme à son habitude 65 personnes ont pris part à cette journée. Tout le monde est rentré le soir enchanté de cette nouvelle formule.

Escapade dans les Gorges de la Loire....

La sortie annuelle a eu lieu Vendredi 29 Juin. Visite de la Source Parot à St Romain le Puy le matin. A midi déjeuner croisière dans les gorges de la Loire (départ du port de Saint Victor sur Loire). Le repas proposé et l'animation sur le bateau ont été très appréciés par l'ensemble des participants. La journée s'est terminée par la rencontre avec un viticulteur au cœur des vignes sur les pentes du Pic du Prieuré de St Romain.



Un club plein d'entrain

Le Mardi 9 Octobre , dans une salle des fêtes magnifiquement décorée aux couleurs de la saison , a eu lieu le repas d'automne. Les 78 convives ont apprécié un menu original (le chevreuil étant la cote part des chasseurs) qui permis de passer une agréable après-midi au son de l'accordéon.

Le thé dansant du dimanche 4 Novembre à la salle des fêtes , animé par Gérard Prat fut une réussite . Une belle après midi ou 75 danseurs et danseuses ont pu se dégourdir les jambes au son d'un brillant orchestre . Une boisson et une pâtisserie étaient offertes à chaque participant, de quoi faire passer une agréable soirée .

Le repas de Noël du 11 Décembre fut étincillant. Les 74 participants furent accueillis dans une salle des fêtes magnifiquement décorée par les membres du bureau. Que dire du menu ? Tout simplement qu'il était gastronomique.

A noter l'arrivée de 8 nouveaux adhérents ce qui encourage à poursuivre cette activité qui compte à ce jour 81 adhérents. Nous avons eu la peine en 2018 de perdre un de nos membres en la personne de François CHAMPEIX .

Le président tient tout particulièrement à remercier tous les membres du bureau pour leur engagement, leur dynamisme et leur dévouement au sein du club .

Le bureau

Président : Bernard CHADEBECQ

Vice-Pdt : Louis ARDEVOL

Secrétaire : Nicole PICARD (Rochette)

Secrétaire Adj: Nicole PICARD (Amour)

Trésorier: Raymond NAVARRO

Trésorière Adj : Gilberte JOUVE



Société de chasse

Président : Alexandre VARENNE

Vice-Président : Maxime AUBERT

Secrétaire : Mathieu PICARD

Secrétaire Adjoint : David PICARD

Trésorier : Jean-Yves BREUIL

Trésorier Adj: Dominique CHATAING

Membres :

Sébastien ROCHE - Jérôme VARENNE

Christian RODIER

Toujours très attentifs à la sécurité des usagers de la nature, nous avons acquis et installé de nouveaux miradors.



Un nouveau plan de gestion

Une nouveauté cette année : avec l'aide de la fédération départementale des chasseurs nous avons mis en place un plan de gestion du lièvre. Dans un premier temps des comptages de nuit sont effectués en voiture sur un itinéraire prédéfini ; ensuite ils sont analysés et en fonction de la population nous déterminons un quota à prélever. La chasse et les chasseurs évoluent.

Le conseil d'administration de la société de chasse vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Nous attendons le retour parmi nous de Alain et Raymond à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Globalement les différents tableaux de chasse sont réalisés sur la saison 2018/2019.

Nous continuons d'apprécier le confort de notre local rénové. Pendant la période chasse, nous accueillons avec plaisir les chasseurs et non chasseurs pour le partage d'un moment de convivialité.

Concours de meute





Cette année, un nouveau bureau a été élu et a laissé place à de nouveaux jeunes. Si toi aussi tu as plus de 16 ans n'hésite pas à venir nous rejoindre pour participer à cette aventure !

LE BUREAU

Président: Bastien QUATRESOUS

Vice-Pdt: Rémi MAITRIAS

Trésorière : Anaïs ROUSSET

Trésorier Adj : Flavien BEL

Secrétaire : Thomas ARDEVOL

Secrétaire Adj : Clément ALLARD

Membre : Anne-Sophie ABRIAL



Une équipe de jeunes dans le rire et la bonne humeur

En 2018, les jeunes de Sauvessanges ont continué à garder leur dynamisme pour faire vivre la commune à travers nos différentes manifestations. Comme à son habitude, la soirée grenouilles a gardé son franc succès.

Début août, Sauvessanges était à l'honneur pour organiser les Intervillages ! Cette journée a permis de rassembler beaucoup de monde, petits et grands autour de jeux plus ou moins sportifs qui ont su faire leurs effets. La compétition a été remportée par Saint Anthème.

L'été a continué à être festif, notamment grâce à notre contribution à la fête patronale : un rendez-vous incontournable de notre commune. Le week-end a débuté par notre concours de pétanque. Cette année nous avons participé au corso fleuri en mettant en scène tous les personnages de publicité !

Pour contribuer à l'intégration de nos nouvelles recrues, nous avons organisé un week-end en Ardèche. Au programme : camping et canoë. Un week-end très sportif qui a permis de tous nous rassembler.

L'ADJS a participé au téléthon en collaboration avec les pompiers, les chasseurs, les parents d'élèves, l'ASS, le club du Bel Age et des commerçants. Grâce à la tripe, la marche et à la soirée repas dansant, la somme de 1032.27 € a pu être reversée à l'AFM.

Pour finir l'année 2018, nous avons répondu présents une troisième année consécutive au marché de Noël organisé par la municipalité. Cette année, l'ADJS proposait du boudin aux pommes, des crêpes et du vin chaud.

L'association des jeunes remercie toutes les personnes ayant participé à ses manifestations.



L'ADJS fait sa Pub !

COMITE DES FETES

Pour le Comité des Fêtes, l'année 2018, a été marquée par la modification de son mode de fonctionnement. L'habituel bureau a été remplacé par un conseil d'administration qui a adopté une gouvernance de type collégiale. Chaque membre est responsable d'un domaine d'activité (voir ci-contre).

Un double grand merci à Cédric EQUIS qui nous a remis le flambeau et qui reste un acteur incontournable au sein de cette association.

C'est avec le précieux concours de la plupart des associations de la commune que le comité a pu organiser la 48^{ème} fête annuelle.

Samedi 18 Août 2018, la fête s'ouvre dans une ambiance familiale avec un concours de pétanque réunissant 36 doublettes. Puis la retraite aux flambeaux, est guidée par le groupe des « Illuminés de Sauvessanges ». Vêtus de costumes lumineux, il présente une chorégraphie « branchée », durant une belle marche nocturne sous un ciel étoilé.

Enfin, après la traditionnelle soupe au chou qui réunit 250 convives, c'est sous les couleurs du disco et des boules à facettes, que l'orchestre **MASTER MIX** emmène les jeunes jusqu'au bout de la nuit dans la joie et la bonne humeur.

Dimanche 19 Août débute par un apéro concert et un lâcher de ballons, puis vient ce moment tant attendu ou chars et groupes de musique animent un corso vivant et coloré. Après le crocodile qui ouvre le défilé, les héros de dessins animés parodent dans le village avec les **enfants de l'école** qui se transforment en 101 Dalmatiens.



Puis **Les Ados** nous font revivre la coupe du monde sans laquelle 2018 ne serait pas 2018.

Plus loin, une carriole préparée par **l'Association Sportive** nous invite à un voyage en caravane avec les Gipsy Kings.

Non loin de là, apparaît une souris électrique dénommé Pikatchu. Si vous échappez à son arc électrique, faite bien attention à l'abeille qui se promène dans son sillage.

Grâce à **l'Association des Jeunes** nous voici transportés dans les méandres de la publicité avec la vache MILKA qui parade telle une vedette au milieu du public.

Le «**roi Soleil**», clôture le défilé avec son carrosse, **Don Salluste** dans sa chaise à porteurs, les grandes eaux de Versailles entourées du roi, de la reine, des mousquetaires et des duchesses plus vrais que nature, dans de splendides robes réalisées entièrement par les participants. La reconstitution est fidèle à l'époque et la réalisation fait preuve d'une grande ingéniosité.

Quel bel après-midi, familial et convivial, sous un soleil « royal », accompagné par les jongleurs et six garçons tout droit débarqués des défilés de la Nouvelle-Orléans, qui ont su recréer l'ambiance festive des fanfares que l'on trouve sur les rives du Mississippi.

Après s'être régalé avec plus de 400 autres convives venus de Sauvessanges et des communes voisines, nous sommes émerveillés par un époustouflant spectacle de feu. Au-delà de leur maîtrise incomparable et indispensable de la flamme les **Maurices' fire** nous offrent un bouquet brûlant et explosif en prélude au feu d'artifice.

Il est déjà bien tard quand l'**orchestre SABATIER** envoie sa dernière note.

Nous attendons avec impatience de revivre en 2019, ces moments inoubliables si particuliers où, tous ensemble, réunis, participons aux festivités dans une énergie commune.

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Organisation	Jean-Luc POIRIEUX
Animations	Stéphanie ARDEVOL
Logistic	Yannick CHAPUIS
Finances	Eric DARD
Restauration	Jean-François JANKOWSKI
Corso	Emma MOSNIER



Les jongleurs de feu : Maurice's Fire



Association Sportive

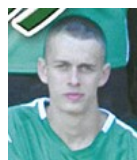
Une saison assez satisfaisante

La saison 2017-2018 de nos footballeurs s'est achevée, comme depuis quelques saisons déjà, avec un maintien un peu plus facile en district 4 de Haute-Loire. Saison assez satisfaisante au niveau des résultats, de la participation mais surtout au niveau de l'état d'esprit. Jean-Paul GIRARD, notre coach, magnifiquement secondé par l'indispensable Stéphane RIX, a su gérer avec brio l'effectif à sa disposition. Il faut en effet non seulement de la diplomatie mais chaque week-end, énormément de temps passé au téléphone ou par messagerie pour présenter une équipe équilibrée et compétitive, tâche au combien ingrate que remplit Stéphane.



Alors que nous sommes à mi-parcours de la saison 2018-2019 nous pouvons déjà faire un premier bilan sportif : dans une poule difficile, bien équilibrée et où le niveau s'élève chaque année, notre petit club se maintient fort honorablement, renforcé à l'inter saison par l'arrivée de quatre nouveaux joueurs qui apportent enthousiasme, jeunesse et aussi qualité de jeu. Ces nouveaux joueurs sont : Peter HAGER, Damien BACHELERIE, Emeric RACHAT et Lucas GOUTTEFANGEAS, excellente intégration grâce notamment aux entrainements bien suivis mis en place cet été par Loïc LAGER, grand merci à lui aussi.

Les nouvelles recrues



Peter HAGER

Damien BACHELERIE Emeric RACHAT Lucas GOUTTEFANGEAS

Un club qui participe à l'animation locale

Un petit mot concernant les manifestations auxquelles notre club participe ou organise : la fête patronale bien sûr avec la tenue de la buvette sur la place, la confection d'un char et l'active participation au défilé. Dans la foulée de la fête, dernier samedi d'août depuis cette année, notre tournoi des familles toujours aussi prisé et festif avec cette année dix équipes et une convivialité qui ne se dément pas.

En octobre nous participons au trail, belle réussite au niveau de la notoriété de la commune. Nous mobilisons encore une fois l'ensemble de nos et quelques joueurs participent avec brio à cette course.

La fin d'année voit la distribution des calendriers, laquelle reçoit toujours un bon accueil.

Ensuite, toujours le second dimanche de janvier, c'est notre concours de belote où la participation a été un peu meilleure cette année avec 48 doublettes mais qui reste bien moyenne à l'égard de la qualité des lots.

Nous ne saurions terminer sans donner un remerciement appuyé à Denis ROUSSET, toujours joueur, mais qui officie le plus souvent comme arbitre avec rigueur et diplomatie, parfait, comme Annie JOUVET à la buvette.

Message d'optimisme en conclusion que ce soit grâce à l'effort du sang neuf évoqué précédemment et aussi au dévouement sans faille de toute l'équipe dirigeante toujours présente et très active.

Le bureau

Président : Camille MIDROIT

Secrétaire : Gérard FOLLEAS

Trésorier : Fabien GAUTHIER

Membres : Jean--Paul GIRARD

Stéphanie RIX - Annie JOUVET

Pascal ROUSSET - Loïc LAGER

Pierre PROVENZANO -

Fabien PLANCHET - Pierre ROUSSET





Sapeurs Pompiers

En 2018 nous avons effectué 33 interventions dont 28 secours à personnes, 3 en incendie et 2 autres diverses. Depuis début juillet nous couvrons la commune de Médeyrolles toujours en appui avec nos collègues de Viverols.

L'année a été marquée par le départ de notre chef de centre, Hervé Ferry, qui a souhaité arrêter ses fonctions de sapeur pompier. Après plus de 25 ans de service, Eric Roure et Cyrille Morival ont eux aussi quitter le centre. Quant à Mathieu Lager, il a souhaité mettre fin à son activité. Nous les remercions pour le temps consacré et leur dévouement au sein de la caserne. Même si notre effectif s'affaiblit, notre centre compte 14 sapeurs pompiers et nous ne désespérons pas de pouvoir recruter.

Recyclage et formations

Nous continuons de suivre des formations secourisme et incendie en recyclage.

- **recyclage formateur :**
Michaël Bernard
- **Formation secours routier :**
Didier Ardevol, Michaël Bernard, Fabien Pitavy, Jérôme Breuil et Cédric Equis
- **Formation moniteur secourisme :**
Fanny Breuil
- **Formation Chef de Centre et Adjoint :** Cédric Equis, Annie Juvet et Michaël Bernard

Des manœuvres en commun entre les deux centres

Tous les premiers dimanches, du mois, nous effectuons nos manœuvres avec notre centre de rattachement de Viverols ce qui nous permet de travailler avec du matériel en commun et de mélanger nos effectifs pour être plus opérationnel.

Suite à une décision entre les 2 centres et le Commandant de Groupement, nous réalisons des départs complétés avec Viverols depuis le 1^{er} nov 2018.

En juin, une manœuvre de grande ampleur a été organisée car nous devons nous mettre en situation d'attentat, impliquant une dizaine de victimes allant de la simple personne en état de choc à celle en arrêt cardiaque. Pour cette manœuvre nous remercions les trois infirmiers d'Ambert, Dominique Vialard et Cécile Rousset de St Anthème, Jean Gérard Lacroix de Viverols et nos deux formateurs secouristes : Julien Bernard et Fanny Breuil.

Prise de commandement

La cérémonie de prise de commandement au CPI de Sauvessanges s'est déroulée vendredi 31 août devant une nombreuse assemblée où l'adjudant Cédric Equis, sapeur pompier depuis 17 ans, a pris ses fonctions en tant que chef de centre.



Nominations

Cédric Equis :
Chef de Centre

Jérôme BREUIL :
Sergent

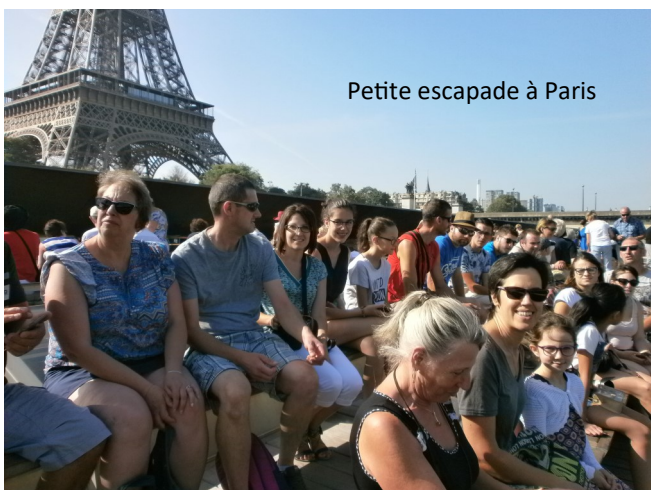
Annie JOUVET :
Adjudant

Michaël BERNARD :
Adjudant



Cérémonie protocolaire en présence d'autorités

Le Centre recrute...Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer lors d'une manœuvre ou prenez contact avec Cédric Equis : 06 82 33 49 39



Petite escapade à Paris

Présidente : Annie JOUVET
Vice Pdt : Michaël BERNARD
Secrétaire : Adeline CHATAING

Trésorière : Laura FERRY
Membre : Jérôme BREUIL
Stagiaire : Antoine FERRY

Mot de l'amicale

L'amicale continue d'organiser des manifestations dans l'année avec son concours de belote, la journée porte ouverte avec tripe, la paëlla du 14 juillet, la participation au téléthon sans oublier le traditionnel banquet de la Ste Barbe. Au mois d'août les pompiers et leurs familles se sont rendus dans la capitale durant un week-end. C'est sous une chaleur caniculaire qu'ils ont visité le château emblématique de Versailles et assisté au spectacle féérique des grandes eaux nocturnes. Après une balade en bateau mouche ils ont ensuite visité Montmartre...un week-end bien rempli dans une ambiance très joyeuse. Fin septembre ils se sont rendus au KFT de St Galmier pour une soirée hypnose assez hilarante...

L'amicale tient à remercier toutes les personnes pour leur bon accueil lors du passage des calendriers et leur participation aux manifestations.

Etat Civil

SITE INTERNET
www.sauvessanges.fr



NAISSANCES

15 mars : Gabriel PORTENEUVE, fils de Jennifer BOUQUET et Grégory PORTENEUVE de Bessettes
26 juillet : Erwan Joseph MARIN GRIVEL, fils de Léonie GRIVEL et Nicolas MARIN de Rochette Borel
26 décembre : Louis FERNANDEZ, fils de Sarah BREYSSE et Benoit FERNANDEZ de Mayaux



MARIAGE

08 septembre : Fanny ROUSSET et Antoine GEAL

DECES

19 février : Joannès PITAVY, 85 ans, Tourris
26 février : François CHAMPEIX, 97 ans, La Vialle
26 avril : René PITAVY, 73 ans, La Viveille
02 juin : Marie-Louise GAY, 86 ans, Le Bourg
14 juillet : Jean, Joseph CHATAING, 70 ans, La Vialle
1^{er} septembre : Jules, Claudius FOLLEAS, 86 ans, Loubardanges
02 novembre : Jean Charles JANNAIRE, 69 ans, Le Bourg

INHUMATIONS

04 janvier : Paulette PIROLLES , 89 ans, Portail
13 mai : Jean TRUCHARD, 95 ans , Tourris
12 juillet : Andrée ROURE, 97 ans, Le Bourg
24 août : Marie-Hélène BRET, 95 ans, Le Bourg
21 septembre : Alice VARAGNAT, 96 ans, Cohande
28 octobre : Marcelle CHAUFFER, 85 ans, La Valette
11 novembre : Marie-Thérèse QUATRESOUS, 84 ans, Polagnier

JARDIN DU SOUVENIR 04 janvier : Roland ROSENBERG, 91 ans

Infos diverses

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Consulter les plans du cadastre en ligne sur le nouveau site de la communauté de communes

www.ambertlivradoisforez.fr

Au fond de la page du site cliquer sur

cartes SIG

1er icône « portail Grand public »

Cliquer sur « accéder à l'application »

Par contre le nom des propriétaires ne figure pas, seules les mairies sont habilitées à fournir ces informations.

CADASTRE



Maison
de services
au public

Le Bourg - Viverols

Tél : 04 73 95 36 40

Adresse mail :

msap.viverols@ambertlivradoisforez.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi & Mercredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h

Jeudi & Vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 16h30

Samedi : 9 h – 12 h

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez compte deux « Maison de services au public » (Olliegues et Viverols). Ces deux structures sont labellisées « Maison de Services au Public » : ce label, accordé par l'Etat, vous garantit une mise en relation facilitée avec les administrations et organismes publics.

Accueillir, informer, renseigner, orienter, aider et accompagner sont les maîtres mots de ces Maisons de services. L'utilisateur trouvera toutes les informations sur :

Les porteurs de projet, aides aux démarches administratives, à l'emploi, formations, habitat.

Plusieurs de nos partenaires effectuent des permanences physiques dans les locaux de la maison des services de Viverols :

Mission locale (3ème jeudi de 9h à 12h), assistante sociale et ambassadrice d'efficacité énergétique (1er et 3ème mardi de 9h à 12h) ou sur RDV

*Tout au long de l'année, je donne
mon sang, je sauve des vies !*



DON
DE
SANG

SAUVESSANGES
MARDI 24 SEPTEMBRE 2019
De 16h à 19h

MobiPlus
Chèque Mobilité

Chèque
« Mobiplus »

« Mobiplus » est un dispositif proposé par le Conseil Départemental du Puy de Dôme pour faciliter les déplacements des personnes de plus de 75 ans habitant en milieu rural. Les chèques à valeur unique de 3 € peuvent être utilisés pour payer un taxi ou le bus. Prendre contact en mairie.



NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DE JANVIER 2019



SAINT ANTHEME Les Gourmets	Tél/Fax 04 73 95 86 99	Lundi et Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30
VIVEROLS En face de la scierie	Tél/Fax 04 73 95 34 58	Mardi et Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30

- En déchèterie, **LE TRI EST OBLIGATOIRE !**
- Pensez à ne pas arriver **5 minutes avant la fermeture** avec un gros chargement.



Vous pouvez nous contacter au 04 73 82 76 91
 ou par mail dechets@ambertlivradoisforez.fr

CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS/CARTONS



Le Bourg, La Vialle et La Valette bénéficient d'une collecte en porte-à-porte, en sacs de tri jaunes.

Ces sacs sont collectés tous les lundis matins et sont à récupérer en mairie.

VERRE



DÉCHETS ORGANIQUES



NON RECYCLABLES



Renseignements utiles



LOCATION SALLE DES FETES

Gratuite pour les associations

- **Particuliers en résidence principale ou secondaire :**

- ⇒ Grande salle 110 €
- ⇒ Petite salle 50 €
- ⇒ Forfait 2 salles 140 €

- **Personne extérieure à la commune :**

- ⇒ Grande salle 130 €
- ⇒ Petite salle 70 €
- ⇒ Forfait 2 salles 180 €

Chèque de caution de 500 € à la réservation



CAMPING MUNICIPAL

Ouvert de mars à novembre

- ◇ Emplacement : 2,50 €/jour
- ◇ Adulte : 2,00 €/jour
- ◇ Enfant (-7 ans) : 1,50 €/jour
- ◇ Véhicule : 1,50 €/jour
- ◇ Electricité : 3,00 €/jour

Forfait saisonnier — garage mort
Location mobil-home



**Logements locatifs
disponibles à la mairie**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'agence postale est
ouverte tous les
matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h



PORTAGE DE
REPAS
À DOMICILE

Service d'aide à
la personne

Portage de repas

SIVOM de Viverols

04 73 95 99 06



Le site internet de la
mairie

www.sauvessanges.fr

Pensez à vous inscrire
à la Newsletter !



Festivités 2019

JANVIER

Dimanche 13 : Concours de belote (Association sportive)

FEVRIER

Lundi 18 : Ciné Goûter - 15h

MARS

Dimanche 10 : Concours de belote (Amicale des pompiers)

Dimanche 31 : Repas spectacle (APEL Ecole St Joseph)

AVRIL

Vendredi 19 : Ciné Goûter - 15h

Dimanche 28 : Porte ouverte des pompiers

MAI

Vente de fleurs de l'Ecole St Joseph

JUIN

Dimanche 23 : Kermesse (APEL Ecole St Joseph)

Dimanche 30 : Rand Auvergne (APEL Ecole St Joseph)

JUILLET

Vendredi 13 : Repas dansant (Amicale des pompiers)

Parcours d'obstacles et courses organisé par l'Association des Jeunes (date non fixée)

AOUT

Sam 17 et Dim 18 : Fête patronale (Comité des fêtes)

Samedi 24 : Tournoi de foot

OCTOBRE

Dimanche 13 : Trail (APEL Ecole St Joseph)

NOVEMBRE

Dimanche 3 : Thé dansant (Club du Bel Age)

DECEMBRE

Dimanche 1^{er} : Marché de Noël

Samedi 7 : Téléthon





Trail



Arbre Noël



Passation



BALL TRAP



Concert Rock



Coupe du monde



Concours de pétanque



Jeux interclocher



Fête patronale



Banquet commune



Bibliothèque



Belote foot



Thé dansant



Kermesse



Photo Airshow

Responsable publication : Didier ARDEVOL

Rédaction : Commission Information - Communication

Impression : MS Concept

Tirage : 350 exemplaires